

1.

Jean-Pierre LLABRÉS <jean.pierre.llabres.3001@gmail.com>

À Neven.Mimica, Jean-Claude.Juncker,  
16 août 2016

Messieurs,

Depuis 1981, soit depuis 35 ans, le Gouvernement du Honduras n'a rien fait pour améliorer le niveau de vie de ses producteurs de Granos Basicos alors que lui a été indiquée la solution à mettre en œuvre (programme de stockage en faveur de ces producteurs).

Il serait enfin temps de faire quelque chose au titre de l'Aide au Développement !!!

Merci d'étudier les documents ci-dessous et ci-joint.

**Je demeure à votre disposition pour toute information complémentaire.**

Bien cordialement  
Jean-Pierre Llabrés

----- Forwarded message -----

From: **Jean-Pierre LLABRÉS** <[jean.pierre.llabres.3](mailto:jean.pierre.llabres.3)>

Date: 2016-07-27 13:54 GMT+02:00

Subject: Problematica de la comercializacion de los Granos Basicos para los productores de Honduras.

To: [Carlos.Flores@elheraldo.hn](mailto:Carlos.Flores@elheraldo.hn), [Fernando.Berrios@elheraldo.hn](mailto:Fernando.Berrios@elheraldo.hn), [acarcamo@elheraldo.hn](mailto:acarcamo@elheraldo.hn), [Cesar](#), [Secundin](#), [Wilfred](#), [Glen da.E](#)

Estimada Senora y Estimado Senor,

El 6 de Agosto del 2014, El Heraldo ha publicado el articulo siguiente

<http://www.elheraldo.hn/econom>

relativo, en particular, a las dificultades, para los productores de Granos Basicos de Honduras, de comercializar sus excedentes comercialisables con un provecho financiero acceptable.

La causa de este fenomeno resulta de la ausencia de almacenamientos poseedos por les productores para esperar mejores precios unos meses mas tarde que el tiempo de cosecha.

*"En su mayoría los pequeños y medianos productores se encuentran ecónomicamente obligados a vender en la época de cosecha. En muchas circunstancias, podrían ganar posponiendo la venta durante dos o tres meses (y más) hasta que los precios empiecen a recuperarse. Pero, les resulta imposible esperar tanto tiempo para recibir su mayor o única fuente anual de ingreso y, en un número de casos, por la falta de un lugar adecuado para el almacenamiento o por la falta de una venta future a mejor precio".*

Eso fué ya diagnosticado en 1981 y también fué propuesto una solucion para resolver este problema a favor de los productores.

Parece que las autoridades politicas no hicieron nada, **desde 35 años**, para llevar a cabo un plan a favor de los productores de Granos Basicos de Honduras...

Me quedo a su disposicion para proporcionarle mas informacion.

Atentamente le saluda

Jean-Pierre Llabrés

**Documentos de Referencia (en los archivos del IHMA o de la Comision de la Union Europea)**

1)

Region de Olancho (con estudio del Marco Nacional)

Diagnostico y Programas

"Produccion y Comercializacion de los Granos Basicos a y nivel regional y la funcion del IHMA"

Primera Parte : Diagnostico, Septiembre 1981

Segunda Parte : Programas, Noviembre 1981

2)

Regiones Norte y Litoral Atlantico (con estudio del Marco Nacional)

Diagnostico y Programas

"Produccion, Comercializacion, Transformacion de los Granos Basicos"

Primera Parte : Diagnostico, Diciembre 1982

Segunda Parte : Programas, Marzo 1983

**From:** Jean-Pierre LLABRÉS [<mailto:jean.pierre.llabres.30>]

**Sent:** Sunday, August 14, 2016 8:27 AM

**To:** KARLSEN Ketil (EEAS-TEGUCIGALPA); DELEGATION HONDURAS

**Subject:** Fwd: Problematica de la comercializacion de los Granos Basicos para los productores de Honduras.

Michel Caillouët era "desk-officer" de la Comision Europea en Honduras, en 1981.  
Ha tenido una bella carrera : acabo su carrera como Jefe de Delegacion en India.

2016-08-08 12:24 GMT+02:00 Michel Caillouët <[michel.caillouet@ho](mailto:michel.caillouet@ho)>:

Bonjour,

Vous comprendrez que **35 ans après, je ne peux plus avoir d'opinion sur ce type d'action (? Y en 1981 ?)** d'autant plus que je suis à la retraite.

Heureux par ailleurs d'avoir contribué à **réussir de nombreux projets/programmes (?Cuales ? Regulacion de la comercialisacion de Granos Basicos en Honduras y en todos los paises sub-desarrollados ?)** en Amérique latine ou Asie.

Si vous avez besoin d'infos, le mieux serait de vous adresser à la délégation.

Cordialement,

Michel Caillouët

----- Message transféré -----

De : **Jean-Pierre LLABRÉS** <[jean.pierre.llabres](mailto:jean.pierre.llabres)>

Date : 8 août 2016 à 12:32

Objet : Re: Problematica de la comercializacion de los Granos Basicos para los productores de Honduras.

À : Michel Caillouët <[michel.caillouet@hotmail.fr](mailto:michel.caillouet@hotmail.fr)>

Monsieur Caillouët,

Il est heureux pour vous que cela ne vous empêche point de dormir de savoir que le Commissaire Européen au Développement de 1981 (Pisani) n'ait donné aucune suite à mes Diagnostics et Recommandations relatifs au Stockage et à la Commercialisation des Granos Basicos par les producteurs du Honduras.

Ceux-ci sont trop pauvres pour acquérir des stockages qui leur permettraient de vendre leur grain tout au long de l'année en percevant des prix plus rémunérateurs au lieu de vendre massivement, quasiment dès la récolte, sous la pression financière, et de provoquer la chute des cours à leurs dépens.

Les "coyotes" ne conservent la marchandise qu'un à deux jours car, faute de stockages également, ils s'empressent de la vendre aux "mayoristas" et aux agro-industries qui, eux, réalisent des marges substantielles en achetant à bas prix, à la récolte, et en revendant tout au long de l'année à prix croissants après stockage.

En tant que *desk-officer* pour le Honduras, il est certain que vous n'avez pas insisté suffisamment auprès du Commissaire Européen au Développement de 1981 puisque, finalement, il n'a pas jugé opportun de réaliser une innovation humaniste au Honduras. Malgré cette grave lacune, vous avez fait une belle carrière... comme nombre de vos homologues.

Depuis les Indépendances, dans les années 1960, tous les bailleurs de fonds d'aide au développement, inclus la Commission Européenne au Développement quand elle devint opérationnelle, et nombre de pays sous-développés ont vainement tenté de réaliser ce qui fut un immense succès, en France, en 1936, dans le domaine du Stockage et de la Commercialisation des produits vivriers par les agriculteurs associés en coopératives.

Mais, au lieu de doter les agriculteurs (groupés en coopératives) en stockages (et en fonds de roulement remboursables), ils créèrent des Offices de Commercialisation qui, "grâce à" des stratégies commerciales totalement ineptes accumulèrent des déficits colossaux et périclitèrent (certains vivotent encore en "gérant" des Stocks Nationaux de Sécurité, coûteuse ineptie de la FAO encouragée par "l'omnisciente" Banque Mondiale).

Les stockages de feu ces Offices de Commercialisation ont été privatisés en faveur des commerçants-stockeurs et des agro-industries et non pas en faveur des producteurs sans le sou qui en ont un désespérant besoin !!!

Donc, aujourd'hui, dans le monde, en général, et au Honduras, en particulier, tout est à reprendre de zéro en matière de Stockage et de Commercialisation des Produits Vivriers pas les producteurs.

60 ans d'investissements ont été totalement gaspillés tandis que les Producteurs de Granos Basicos sont restés dans l'incapacité de rentrer dans un cercle vertueux en stockant, vendant tout au long de l'année, percevant de meilleurs prix, accroissant leur revenu, **améliorant leur niveau de vie**, optimisant leur capacité d'investissement pour accroître leur productivité.

Il y a 35 ans, j'ai posé un Diagnostic incontestable au Honduras. J'ai proposé des Recommandations qui réglaiement définitivement le problème du Stockage et de la Commercialisation des Granos Basicos par les producteurs.

Et rien n'a été fait !!!  
Il est impératif que cela change !!!

Votre connaissance de la Commission Européenne au Développement serait un atout pour une telle entreprise.

Bien à vous

2.

Ref. Ares(2016)4664214 - 22/08/2016

COMMISSION EUROPÉENNE

Direction Générale de la Coopération Internationale et du Développement

Coordination du développement - Amérique latine et Caraïbes

Coordination du développement - Amérique latine et Caraïbes

Bruxelles, le

devco.g.1.dir(2016)5095585

Objet: Problématique de la commercialisation des "Granos Básicos" pour les producteurs du Honduras.

Monsieur Llabrés,

Je me réfère à votre courrier du 16 août 2016, adressé à Monsieur Juncker - Président et à Monsieur Mimica - Commissaire pour la Coopération Internationale, de la Commission européenne qui m' ont demandé de vous répondre en leurs noms.

Nous prenons bonne note de vos commentaires et vous remercions pour l'intérêt manifesté à contribuer aux interventions de l'Union européenne à être plus efficace dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

L'Union européenne suit les principes de l'Agenda pour le Changement dans sa coopération avec le Honduras, notamment en ce qui concerne le principe d'appropriation par le pays partenaire. La sécurité alimentaire est le secteur prioritaire pour le pays avec un montant de €100M.

Je peux vous assurer que la Délégation de l'Union européenne au Honduras partagera vos réflexions et vos préoccupations avec ses partenaires au sein du gouvernement, notamment avec l'UTSAN, l'entité de mise en œuvre de programme EUROSAN en mode de gestion indirecte.

La Délégation de l'Union européenne au Honduras se tient à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Je vous prie d'agrèer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Henriette GEIGER

3.

Jean-Pierre LLABRÉS <jean.pierre.llabres.3001@gmail.com>

À Jean-Claude.JUNCKER, Neven.Mimica, Henriette.Geiger, solenn.geidel,  
council.Europa.eu Donald TUSK, Adrienne.Brotons@elysee.fr

Pdt@european-

22 août 2016

Messieurs,

Votre réponse officielle "devco.g.1.dir(2016)5095585" se limite au Honduras sans inclure la **problématique de l'aide de la Commission Européenne développée dans le document-diagnostic** que je vous ai adressé le 19 août 2016 à 14h42, intitulé "Union & Commission Européennes : Appui à la Sécurité Alimentaire & à la Commercialisation des Produits Vivriers dans les pays dits « en développement »" (voir 2 fichiers PDF ci-joint).

Ce document-diagnostic démontre que, depuis près de 60 ans, tous les bailleurs de fonds d'APD ont gaspillé des sommes astronomiques pour financer des offices de commercialisation de produits vivriers "gérant" des stockages pour réguler le marché en achetant à la récolte (soutien des cours) pour revendre tout au long de l'année (limitation de la spéculation).

Or, avec des stratégies commerciales ineptes, ces offices de commercialisation n'ont engrangé que des déficits que les bailleurs de fonds se sont fatigués de renflouer.

Aussi, pensant que c'était la mission de régulation de marché qui générerait des déficits financiers, les bailleurs de fonds, Banque Mondiale en tête, se sont ralliés à la coûteuse et inepte idée des stocks de sécurité, imaginée par la FAO, en pensant que les déficits seraient moindres que précédemment.

Il n'en est rien. En effet, les offices de commercialisation n'ont jamais pratiqué la régulation de marché mais n'ont jamais fonctionné que comme des stocks de sécurité (à rotation d'un tiers annuellement ; ceci interdit toute rentabilité).

Au final, les capacités de stockage "gérées" par les offices de commercialisation ont été privatisées au bénéfice des commerçants-grossistes et des agro-industries et non pas en faveur des agriculteurs de produits vivriers sans le sou qui en ont un désespérant besoin.

En conséquence, ce qui n'a pas été fait depuis 60 ans doit être entrepris pour **améliorer les conditions de commercialisation des agriculteurs de produits vivriers, accroître leurs marges, hausser leur niveau de vie et augmenter leur productivité**, à savoir :

1)

Aider à l'association des agriculteurs de produits vivriers en coopératives de collecte, stockage et vente afin de leur permettre de ne plus être contraints, sous la pression financière, de vendre massivement dès la récolte en provoquant une chute des cours à leurs dépens et de pouvoir bénéficier de meilleurs cours tout au long de l'année jusqu'à la récolte suivante.

2)

Aider ces coopératives à acquérir des capacités de stockage permettant de mettre en œuvre la stratégie commerciale ci-dessus.

Je demeure disposé à venir faire une Communication au Conseil de l'Union Européenne.

Bien à vous,

Jean-Pierre Llabrés

4.

Ref. Ares(2016)5117677 - 08/09/2016

COMMISSION EUROPÉENNE

Direction Générale de la Coopération Internationale et du Développement

Coordination du développement - Amérique latine et Caraïbes

Coordination du développement - Amérique latine et Caraïbes

Bruxelles, le

devco.g.1.dir(2016)5095585

Objet : Problématique de la commercialisation de produits vivriers pour les producteurs du Honduras

Cher Monsieur Llabrés,

Je vous écris à nouveau de la part de Monsieur Juncker, le Président de la Commission européenne, et Monsieur Mimica, le Commissaire pour la Coopération Internationale, qui vous remercient pour votre courrier du 22 août 2016.

Je souhaite vous assurer que nous prenons bonne note de votre étude et de vos remarques supplémentaires concernant la sécurité alimentaire et la commercialisation des produits vivriers.

Comme déjà évoqué, l'Union européenne suit les principes de l'Agenda pour le Changement dans sa coopération avec les pays partenaires. Je réitère l'intention de l'Union européenne de partager vos observations et vos inquiétudes avec nos partenaires dans les pays pertinents, en outre du Honduras.

En effet, c'est l'un des points fondamentaux de la mission principale de nos Délégations dans le monde, dont notre Délégation au Honduras qui assure la mise en œuvre de nos interventions dans le secteur de la sécurité alimentaire dans ce pays.

Dans ce contexte, j'estime que nous avons répondu à votre requête de manière satisfaisante.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Henriette GEIGER

## 5.

Gaspillage intégral de l'Aide Publique au Développement (APD) [Économique ?] financée par la Commission Européenne, depuis sa création, en matière de Sécurité Alimentaire et de Régulation de la Commercialisation des Produits Vivriers pour améliorer le niveau de vie des agriculteurs de produits vivriers des pays sous-développés.

Jean-Pierre LLABRÉS <[jean.pierre.llabres.3001@gmail.com](mailto:jean.pierre.llabres.3001@gmail.com)>

9 septembre 2016

À Jean-Claude.Juncker, Neven.Mimica, henriette.geiger

MM. Juncker et Mimica,

En main, votre lettre Ref. Ares(2016)5117677 - 08/09/2016, devco.g.1.dir(2016

Je suis en désaccord avec la dernière phrase de votre lettre : "*j'estime que nous avons répondu à votre requête [?] de manière satisfaisante*". Outre le fait que je n'ai présenté aucune requête, mais que je vous ai gracieusement fourni une expertise, votre texte pue l'autosatisfaction et la suffisance administratives.

En 2011, Van Rompuy, Barroso, Pielbags et leurs subordonnés (Davine Dujardin, Marc Debois, et cætera...) m'ont déjà prouvé leur incompétence après que je leur eus soumis le **document-diagnostic** que je vous ai adressé le 19 août 2016 à 14h42, intitulé "Union & Commission Européennes : Appui à la Sécurité Alimentaire & à la Commercialisation des Produits Vivriers dans les pays dits « en développement »".

Cinq ans plus tard, votre dernière réponse me fait craindre que vous vous engagiez sur la même voie qu'eux.

C'est probablement ma faute : je n'ai pas dû être assez clair dans mes explications. Je reprends donc depuis le début...

Il y a extrêmement longtemps que fut diagnostiqué le problème fondamental de l'iniquité de la commercialisation des produits vivriers par les agriculteurs.

Chacun sait que les agriculteurs de produits vivriers ne sont pas riches et que, lorsqu'arrive le moment de la récolte, sous la pression financière, ils vendent quasi immédiatement l'intégralité de leur récolte ce qui provoque, du fait de leurs ventes massives, une forte chute des prix à leurs dépens (ce phénomène se produit même en cas de récolte déficitaire car les ventes massives dès la récolte provoquent une illusion d'excédent sur le marché).

Dans ces conditions, ce sont les commerçants et les agro-industries qui, détenant des capacités de stockage, achètent à bas prix les produits vivriers au moment de la récolte et, ensuite, les revendent, tout au long de l'année jusqu'à la récolte suivante, à de bien meilleurs prix en réalisant des marges bénéficiaires absolument considérables, prohibitives.

Chacun sait, donc, que, pour résoudre ce dysfonctionnement du marché aux dépens des agriculteurs, il est impératif que ceux-ci puissent disposer de capacités de stockage afin de pouvoir conserver leurs produits vivriers et les commercialiser tout au long de l'année à des prix plus soutenus.

En France, ce dysfonctionnement a été réglé à partir de 1936.

Dans les "*colonies*", lors des Indépendances, dans les années 1960, anciens colonisateurs et anciens colonisés ont rencontré ce dysfonctionnement et ont entrepris de le résoudre.

Mais, au lieu d'aider les agriculteurs de produits vivriers à disposer eux-mêmes de capacités de stockage, une vision administrative du problème conduisit à créer des Offices de Commercialisation (Marketing Boards) disposant de réseaux de stockage, gérés par des fonctionnaires.

Mon document-diagnostic démontre que, depuis près de 60 ans, tous les bailleurs de fonds d'APD ont gaspillé des sommes astronomiques pour financer des offices de commercialisation de produits vivriers "*gérant*" des stockages pour réguler le marché en achetant à la récolte (soutien des cours) pour revendre tout au long de l'année (limitation de la spéculation, soutien au consommateur).

Par parenthèse, il n'a jamais été précisé ce qu'il adviendrait des profits réalisés par les offices de commercialisation censés réguler le marché en faveur des agriculteurs (voir texte ci-dessous : "La question qui ne se posa jamais")...

Or, avec des stratégies commerciales ineptes, ces offices de commercialisation n'ont engrangé que des déficits que les bailleurs de fonds se sont fatigués de renflouer.

Aussi, pensant que c'était la mission de régulation de marché qui générerait des déficits financiers, les bailleurs de fonds, Banque Mondiale en tête, se sont ralliés à la coûteuse et inepte idée des stocks de sécurité, imaginée par la FAO, en pensant que les déficits seraient moindres que précédemment.

Il n'en est rien. En effet, les offices de commercialisation n'ont jamais pratiqué la régulation de marché mais n'ont jamais fonctionné que comme des stocks de sécurité (à rotation d'un tiers annuellement ; ceci interdit toute rentabilité).

Au final, les capacités de stockage "*gérées*" par les offices de commercialisation ont été privatisées au bénéfice des commerçants-grossistes et des agro-industries, qui continuent à engranger des marges bénéficiaires considérables, et non pas en faveur des agriculteurs de produits vivriers sans le sou qui en ont un désespérant besoin.

En conséquence, ce qui n'a pas été fait depuis 60 ans doit être entrepris pour **améliorer les conditions de commercialisation des agriculteurs de produits vivriers, accroître leurs marges, hausser leur niveau de vie et augmenter leur productivité**, à savoir :

1)

Aider à l'association des agriculteurs de produits vivriers en coopératives de collecte, stockage et vente afin de leur permettre de ne plus être contraints, sous la pression financière, de vendre massivement dès la récolte en provoquant une chute des cours à leurs dépens et de pouvoir bénéficier de meilleurs cours tout au long de l'année jusqu'à la récolte suivante.

2)

Aider ces coopératives à acquérir des capacités de stockage permettant de mettre en œuvre la stratégie commerciale ci-dessus.

À ce jour, aucun bailleur de fonds n'a tiré les enseignements de ce que je leur professe depuis 1981, soit depuis 35 ans !!! Le ferez-vous ???...

En conséquence, je réitère ma proposition de venir présenter une Communication sur ce thème devant le Conseil Européen qui, seul, est en mesure d'indiquer à la Commission Européenne la voie qu'elle doit suivre en matière d'Aide Publique au Développement (APD) [Économique ?], d'appui à la Sécurité Alimentaire et d'assistance à la Régulation des Marchés de produits vivriers pour élever le niveau de vie des agriculteurs des pays sous-développés.

Cela permettra enfin d'en terminer avec cet inacceptable gaspillage intégral de l'Aide Publique au Développement (APD) [Économique ?] financée par les citoyens-électeurs-

Bien à vous.

**Jean-Pierre Llabrés**



6.

Gaspillage intégral de l'Aide Publique au Développement (APD) [Économique ?] financée par la Commission Européenne, depuis sa création, en matière de Sécurité Alimentaire et de Régulation de la Commercialisation des Produits Vivriers pour améliorer le niveau de vie des agriculteurs de produits vivriers des pays sous-développés.

Jean-Pierre LLABRÉS <[jean.pierre.llabres.3001@gmail.com](mailto:jean.pierre.llabres.3001@gmail.com)>

[Adrienne.Brotons@elysee.fr](mailto:Adrienne.Brotons@elysee.fr), [PDT@european-council.europa.eu](mailto:PDT@european-council.europa.eu) Donald TUSK

9 septembre 2016

MM. Hollande et Tusk,

Pour en terminer avec le gaspillage intégral de l'Aide Publique au Développement (APD) [Économique ?] financée par la Commission Européenne, depuis sa création, en matière de Sécurité Alimentaire et de Régulation de la Commercialisation des Produits Vivriers pour améliorer le niveau de vie des agriculteurs de produits vivriers des pays sous-développés, je vous propose de venir faire une **COMMUNICATION sur ce thème devant le CONSEIL EUROPÉEN**, seul habilité à indiquer à la Commission Européenne la voie qu'elle doit suivre en matière d'Aide Publique au Développement (APD) [Économique ?], d'appui à la Sécurité Alimentaire et d'assistance à la Régulation des Marchés de produits vivriers pour élever le niveau de vie des agriculteurs des pays sous-développés.

**Ci-dessus, courriel adressé à MM. Juncker et Mimica.**

Bien à vous.

Jean-Pierre Llabrés

7.

produits vivriers (from 12/09/2016)

NOREPLY\_PUBLICINFO@consilium.europa.eu

Monsieur Llabrés,

Le Secrétariat général du Conseil de l'UE, qui est chargé de l'assistance au Conseil européen et au Conseil de l'UE, accuse réception de votre email du 09/09/2016 à M. Tusk. Malheureusement, M. Tusk n'est pas en mesure de répondre personnellement à tous les courriels qu'il reçoit.

Nous vous informons que le Conseil Européen ( tel que défini dans le Traité) est composé des chefs d'État ou de gouvernement des États membres de l'UE, ainsi que de son président et du président de la Commission européenne. Il n'est pas prévu que les citoyens soient invités.

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que la Commission a publié en 2012 une étude sur ce type d'agriculture:

[https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/study-agricultural-markets-small-scale-producers-201205\\_fr\\_5.pdf](https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/study-agricultural-markets-small-scale-producers-201205_fr_5.pdf)

Dans cette publication, vous trouverez aussi un email de contact : [Tom.leemans@ec.europa.eu](mailto:Tom.leemans@ec.europa.eu).

Chaque institution ne peut agir que dans le mandat défini par le Traité c'est pourquoi nous n'avons pas la compétence pour proposer de nouvelles initiatives quelque qu'en soit l'objet (produits vivriers ou autres)

Vous pouvez chercher quels sont les Membres du Parlement Européen de votre région et les contacter via le lien suivant:

<http://www.europarl.europa.eu/>

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

8.

Gaspillage intégral de l'Aide Publique au Développement (APD) [Économique ?] financée par la Commission Européenne, depuis sa création, en matière de Sécurité Alimentaire et de Régulation de la Commercialisation des Produits Vivriers pour améliorer le niveau de vie des agriculteurs de produits vivriers des pays sous-développés.

Jean-Pierre LLABRÉS <jean.pierre.llabres.3001@gmail.com>

[PDT@european-council.europa.eu](mailto:PDT@european-council.europa.eu), Donald TUSK, [Adrienne.Brotons@elysee.fr](mailto:Adrienne.Brotons@elysee.fr),  
[Tom.leemans@ec.europa.eu](mailto:Tom.leemans@ec.europa.eu)

12 septembre 2016 à 17h33

M. Tusk,

"Nous vous informons que le Conseil Européen ( tel que défini dans le Traité) est composé des chefs d'État ou de gouvernement des États membres de l'UE, ainsi que de son président et du président de la Commission européenne. **Il n'est pas prévu que les citoyens soient invités.**"

**Mon chef d'état, François Hollande, est parfaitement en mesure de m'inviter à venir présenter une communication d'importance devant le Conseil Européen !!!**

« Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que la Commission a publié en 2012 une étude sur ce type d'agriculture : »

[https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/study-agricultural-markets-small-scale-producers-201205\\_fr\\_5.pdf](https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/study-agricultural-markets-small-scale-producers-201205_fr_5.pdf)

Ce document "*MARCHES AGRICOLES ET PETITS PRODUCTEURS INSTRUMENTS D'ACCÈS ET GESTION DES RISQUES*" est certes intéressant mais comporte de graves lacunes :

1)

Mélanges de produits ne comportant pas les mêmes critères de production, conservation, commercialisation, et cætera...

2)

Confusion entre produits de rente (exportation) et produits vivriers (consommation intérieure) qui doivent et peuvent devenir des produits aussi bien

rémunérés que des produits de rente (voir texte ci-joint : "**Les produits vivriers doivent devenir des**

**produits de rente !**"),

3)

Aucune perspective de développement de capacités de stockage en faveur des agriculteurs de produits vivriers pour qu'ils puissent stocker puis vendre, à de meilleurs d'une récolte à la récolte suivante.

Dès lors, les commerçants-grossistes et les agro-industries continueront d'acheter à vil prix à la récolte et à vendre à des prix beaucoup plus élevés (parfois prohibitifs) jusqu'à la récolte suivante en réalisant des marges plus que confortables.

Sur tous ces sujets, je prendrais volontiers contact avec Tom Leemans ([Tom.leemans@ec.europa.eu](mailto:Tom.leemans@ec.europa.eu)) qui, je le suppose, serait votre "*Monsieur Sécurité Alimentaire et tutti quanti*" depuis Madagascar où il est en Délégation (?).

En conséquence de ce qui précède, je renouvelle ma proposition de venir faire une COMMUNICATION sur ce thème devant le CONSEIL EUROPÉEN.

Bien à vous.

Jean-Pierre Llabrés

## 9.

Gaspillage intégral de l'Aide Publique au Développement (APD) [Économique ?] financée par la Commission Européenne, depuis sa création, en matière de Sécurité Alimentaire et de Régulation de la Commercialisation des Produits Vivriers pour améliorer le niveau de vie des agriculteurs de produits vivriers des pays sous-développés.

[PDT@european-council.europa.eu](mailto:PDT@european-council.europa.eu), Donald TUSK, [Adrienne.Brotons@elysee.fr](mailto:Adrienne.Brotons@elysee.fr), [Jean-Claude.Juncker@ec.europa.eu](mailto:Jean-Claude.Juncker@ec.europa.eu), [Neven.Mimica@ec.europa.eu](mailto:Neven.Mimica@ec.europa.eu), [henriette.geiger@ec.europa.eu](mailto:henriette.geiger@ec.europa.eu), [Tom.Leemans@ec.europa.eu](mailto:Tom.Leemans@ec.europa.eu)

Le 16 septembre 2016 à 07:22, Jean-Pierre LLABRÉS <[jean.pierre.llabres.3001@](mailto:jean.pierre.llabres.3001@)> a écrit :

M. Tusk,

Au contraire de MM. Juncker et Mimica, qui se sont limités à des réponses générales et oiseuses, vous avez accepté de discuter du cœur du sujet en m'indiquant le document "*MARCHES AGRICOLES ET PETITS PRODUCTEURS INSTRUMENTS D'ACCÈS ET GESTION DES RISQUES*".

[https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/study-agricultural-markets-small-scale-producers-201205\\_fr\\_5.pdf](https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/study-agricultural-markets-small-scale-producers-201205_fr_5.pdf)

Je vous en remercie.

Dans son principe, le warrantage (page 10, paragraphe 5) constitue un excellent outil pour améliorer les conditions de commercialisation en faveur des agriculteurs de produits vivriers des pays sous-développés.

Mais, le warrantage implique l'obligation de disposer de stockage (géré par un tiers et non pas par les agriculteurs individuels ou associés en coopérative) ce qui nous ramène au problème que je dénonce depuis 1981 et qui n'a reçu qu'un début de réponse erronée de la part des bailleurs de fonds d'APD et des Gouvernements des pays sous-développés depuis les Indépendances, à partir des années 1960, sous la forme des Offices de Commercialisation, de leurs réseau de stockage et de leurs pertes financières abyssales.

Pour que le warrantage puisse avoir un effet massif sur la commercialisation des produits vivriers dans tous les pays sous-développés, il faudra que ceux-ci disposent de **réseaux de stockage** correspondant aux **plusieurs centaines de millions de tonnes** de l'offre commerciale des agriculteurs de produits vivriers.

Certes, l'offre commerciale est moindre que l'ensemble de la production (le concept "*d'offre commerciale*" était inconnu de la FAO et de la Banque Mondiale en 1981 ; Aujourd'hui?) mais elle représente des tonnages très importants.

J'ai contacté Tom Leemans afin de lui poser deux questions :

"À la récolte, le producteur dépose la quantité de marchandise de son choix à l'entrepôt. Le gestionnaire de l'entrepôt établit un certificat de dépôt (le warrant) qu'il remet au déposant."

1)

Dans les pays sous-développés, le warrantage représente-t-il , **annuellement, plusieurs centaines de millions de tonnes** de produits vivriers (céréales, notamment) ?

2)

Puisque le warrantage nécessite que le producteur dépose sa marchandise dans un entrepôt, ne serait-il pas plus simple et plus rationnel que le producteur possède son propre stockage individuel ou en association (coopérative) ?

Je demeure dans l'attente de ses réponses.

Bien à vous.

Jean-Pierre Llabrés

10.

MARCHÉS AGRICOLES (from 20/09/2016) 16h52

NOREPLY\_PUBLICINFO@consilium.europa.eu

Monsieur Llabrés,

Le Secrétariat général du Conseil de l'UE, qui est chargé de l'assistance au Conseil européen et au Conseil de l'UE, accuse réception de votre email du 16.09.2016.

Monsieur, comme déjà informé dans l'email précédent , nous n'avons rien a ajouter, toute l'information et les contacts sont déjà donnés.

Meilleures salutations,

# 11.

Gaspillage intégral de l'Aide Publique au Développement (APD) [Économique ?] financée par la Commission Européenne, depuis sa création, en matière de Sécurité Alimentaire et de Régulation de la Commercialisation des Produits Vivriers pour améliorer le niveau de vie des agriculteurs de produits vivriers des pays sous-développés.

Jean-Pierre LLABRÉS <[jean.pierre.llabres.3001@gmail.com](mailto:jean.pierre.llabres.3001@gmail.com)> 21 septembre 2016 à 18h07

[PDT@european-council.europa.eu](mailto:PDT@european-council.europa.eu),  
[Claude.Juncker@ec.europa.eu](mailto:Claude.Juncker@ec.europa.eu),  
[Tom.Leemans@ec.europa.eu](mailto:Tom.Leemans@ec.europa.eu)

Donald TUSK,  
[Neven.Mimica@ec.europa.eu](mailto:Neven.Mimica@ec.europa.eu),

[Adrienne.Brotons@elysee.fr](mailto:Adrienne.Brotons@elysee.fr),  
[Jean-henriette.geiger@ec.europa.eu](mailto:Jean-henriette.geiger@ec.europa.eu),

M. Tusk,

Votre courriel MARCHÉS AGRICOLES (from 20/09/2016) me dit : "*Monsieur, comme déjà informé dans l'email précédent, nous n'avons rien à ajouter, toute l'information et les contacts sont déjà donnés.*"

Cette surprenante fin de non-recevoir est empreinte de la puanteur classique de l'autosatisfaction, de la suffisance et de la lâcheté des personnels administratifs, technocratiques et politiques qui, dans toute l'Europe (Pays & Union Européenne), sont rejetés par les Citoyens-Contribuables-Électeurs au profit des mouvements populistes...

Dans mon courriel du 16 courant, je vous ai posé deux questions fondamentales auxquelles vous n'avez pas répondu.

1)

Dans les pays sous-développés, le warrantage représente-t-il, annuellement, plusieurs centaines de millions de tonnes de produits vivriers (céréales, notamment) ?

2)

Les pays sous-développés disposent-ils des centaines de millions de tonnes de stockages nécessaires pour faire face à un tel volume éventuel de produits vivriers sous warrantage ?

De votre absence de réponse, je déduis que :

1)

Le warrantage constitue un outil marginal qui ne saurait améliorer la commercialisation des produits vivriers en faveur des agriculteurs,

2)

Le niveau des stockages est à l'avenant malgré le financement des bailleurs de fonds de l'APD, Union Européenne en tête, depuis les années 1960, d'inepties totales comme les Offices de Commercialisation, leurs réseaux de stockage ainsi que le renflouement de leurs déficits financiers abyssaux.

3)

Tous les services de l'Union Européenne sont incapables de démontrer que je suis dans l'erreur dans les divers courriers d'alerte que je leur ai adressés depuis des années.

De ce qui précède, je conclus que l'Union Européenne, depuis le Conseil Européen jusqu'au Commissaire au Développement, en passant par le Président de la Commission Européenne, sont complices, depuis plus d'un demi-siècle, du gaspillage intégral de l'Aide Publique au Développement (APD) [Économique ?] financée par les Citoyens-Contribuables-l'Union Européenne, depuis sa création, en matière de Sécurité Alimentaire et de Régulation de la Commercialisation des Produits Vivriers pour améliorer le niveau de vie des agriculteurs de produits vivriers des pays sous-développés.

En conclusion, je retiens que **depuis plus d'un demi-siècle, l'Union Européenne gaspille sciemment les impôts de ses Citoyens-Contribuables** et se moque éperdument de sa mission d'aide au développement du monde et **prouve son incompétence par sa totale incapacité à apporter une amélioration effective à la Commercialisation des Produits Vivriers pour accroître le revenu des agriculteurs de produits vivriers des pays sous-développés, leur niveau de vie et leur productivité.**

Je réitère ma proposition de venir faire une Communication devant le Conseil Européen afin d'expliquer aux Chefs d'État et aux Chefs de Gouvernements, dans des termes simples qui leur soient accessibles intellectuellement, pourquoi ce gaspillage a été commis et comment il faudrait agir pour en terminer et, enfin, apporter une amélioration effective à la Commercialisation des Produits Vivriers pour accroître le revenu des agriculteurs de produits vivriers des pays sous-développés, leur niveau de vie et leur productivité.

Bien à vous.

Jean-Pierre Llabrés